



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 6 juin 2008

Le Réseau Gesat et les structures d'insertion s'engagent avec L'Unep Ile de France/Oise dans le « Grenelle de l'insertion »

L'UNEP Ile de France/Oise, le GRAFIE (Groupe régional des acteurs franciliens de l'insertion par l'activité économique), et le RESEAU GESAT (Premier Groupement National de Travail Adapté) s'apprêtent à signer le 12 juin prochain une convention de partenariat en présence de Martin Hirsch, haut commissaire aux Solidarités actives contre la pauvreté.

Le maintien d'un chômage important et l'augmentation régulière des phénomènes d'exclusion de la vie économique et sociale a suscité, depuis une quinzaine d'années un grand nombre de dispositifs et de mesures destinés à faciliter l'insertion sociale et professionnelle de personnes rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi, d'intégration sociale.

Parallèlement à l'augmentation du chômage et des phénomènes d'exclusion, certains secteurs d'activité connaissent des difficultés récurrentes pour recruter la main d'œuvre nécessaire. Les métiers relevant des espaces verts et du paysage sont concernés par cette « pénurie » de main d'œuvre, notamment pour les postes peu qualifiés.

Si les structures d'insertion facilitent le passage de l'insertion à l'emploi, l'objectif final reste un emploi durable notamment dans les entreprises privées d'espaces verts qui constituent un acteur majeur de ce secteur économique.

Forts de ces constats, le GRAFIE et les réseaux qui le composent, le GESAT et l'UNEP Ile-de-France/Oise ont décidé d'entreprendre une action concertée, de renforcer leur partenariat, et de signer une convention afin de faciliter l'insertion et de mieux répondre aux besoins de main d'œuvre de la profession, de créer des partenariats innovants chaque fois que possible tant en terme d'insertion que de prestations d'espaces verts.

Les signataires s'engagent notamment à mettre en place d'un groupe de travail qui aura pour mission de définir des actions pour faciliter l'insertion, réfléchir aux méthodes pour y parvenir et mettre en place un outil de communication envers leurs adhérents respectifs et renforcer le partenariat économique local notamment dans le cadre d'appels d'offre avec clauses d'insertion.

Par la formation et le contrôle sur le terrain ce rapprochement doit favoriser la sortie vers l'emploi durable des personnes ayant suivi un parcours d'insertion, de formation dans une structure d'insertion, permettre aux entreprises adhérentes de l'UNEP de disposer d'un vivier supplémentaire de candidats potentiels, autonomes et aptes à occuper un emploi. L'UNEP s'investira notamment avec les partenaires de l'insertion sur le choix et le contrôle des formations, et veiller à ce que l'enseignement

www.reseau-gesat.com - Tél. : 01.75.44.90.90 ou 01.75.44.90.00 - Fax. : 01.75.44.90.10

Siège social : 202 quai de Clichy - 92110 CLICHY

Association Loi 1901 - Code APE : 913 E - SIRET : 381 757 83300026

de la pratique du métier soit conforme : choix du matériel dans les structures, qualité de l'encadrement technique, méthodes de remise à niveau.

Pour en savoir plus, nous vous proposons de :

- > Recevoir une invitation pour la signature du 12 juin 2008
- > Être mis en relation avec les signataires
- > Recevoir l'intégralité de la convention

Les signataires

Le GESAT

Le Réseau Gesat favorise la professionnalisation et l'accompagnement des travailleurs handicapés. Lieu de mutualisation et d'échange, il facilite la sous-traitance des entreprises et des collectivités avec le secteur protégé et adapté. Il développe ainsi des flux commerciaux et accompagne la structuration de filières métiers tout en étant à la recherche de travaux à réelle valeur ajoutée pédagogique pour les travailleurs handicapés.

Plus de 1000 établissements en France sont présents sur le secteur des espaces verts.

Les métiers proposés se développent autour des activités suivantes :

- L'entretien, création et transformation des espaces verts
- La location et l'entretien de plantes vertes
- La décoration florale
- Les métiers liés aux pépinières
- Les autres travaux d'aménagements extérieurs.

Représentativité

Le Réseau Gesat travaille au service des 2000 établissements du milieu protégé (ESAT/ EA).

Il compte à l'heure actuelle plus de 300 Entreprises Adaptées et Établissements et services d'aide par le travail adhérents et signataires de sa charte. Plus de 50% des structures adhérentes développent des activités liées aux espaces verts.

Union des Entrepreneurs du Paysage (Unep Ile de France/Oise) : L'UNEP Ile-de-France/Oise est une des 12 régions de l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage. Elle représente 400 entrepreneurs du Paysage : aménageurs de parcs et jardins, élagueurs, reboiseurs, engazonneurs par projection, paysagistes d'intérieur, applicateurs de produits phytosanitaires, aménageurs de terrains de sport, de milieux aquatiques et génie végétal, installateurs d'arrosage intégré.

2

Missions de l'UNEP

L'UNEP représente et défend la profession : négociations sociales à l'échelon national, actions d'influence, lutte contre la concurrence déloyale, participation aux manifestations nationales et internationales (salons, Olympiades des métiers, Meilleurs ouvriers de France...)

L'UNEP accompagne et forme : collecte et répartition de la taxe d'apprentissage, politique des titres de qualification, encouragement à la certification de service, formation des chefs d'entreprise, ...

L'UNEP informe et conseille :

- les adhérents : service d'assistance juridique sur le droit social, fiscal et commercial, documents d'information, documents et notices techniques, réunions (Université, Congrès), Intranet, ...
- le grand public : Campagnes de communication, annuaire des entreprises du paysage, plaquette en ligne « S'installer Entrepreneur du paysage », études et rapports.

Chantier-école Ile-de-France

CHANTIER école Ile-de-France est par son nombre d'adhérents, la plus importante des seize délégations régionales du réseau national des acteurs de CHANTIER école. Elle fédère plus de quarante cinq adhérents qui gèrent près une centaine de chantiers école ou chantiers d'insertion.

Ces deux dispositifs sont appelés CHANTIER école lorsque cette action collective vise, à partir d'une situation de mise au travail sur une production grandeur nature, à favoriser la progression des personnes connaissant des situations socioprofessionnelles difficiles.

Alliant production, formation et accompagnement spécifique, le chantier-école s'inscrit comme une étape dans le parcours d'insertion des personnes. Une charte fondatrice organise la démarche pédagogique.

En Ile-de-France, 50% de ces actions menées concernent le secteur de l'environnement et du maraîchage. Près de 140 personnes ont accédé à certaines Unités de Formation (UF) du Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole (CAPA), et la moitié des salariés a été formés à l'Attestation de Formation au Premier Secours (AFPS).

Les missions de CHANTIER école Ile-de-France sont de :

- communiquer, représenter et animer le réseau les adhérents auprès de ses partenaires institutionnels,
- contribuer à la professionnalisation des acteurs de chantiers école en proposant des journées de formation et d'information autour des cinq fonctions du chantier école : fonctions employeur, production, formation, accompagnement social et développement local,
- coordonner la formation des encadrants techniques, personnel permanent chargé au quotidien, d'encadrer les salariés en situation de production, former les salariés en insertion, gérer et organiser le chantier, développer les projets dans le cadre du développement local,
- coordonner la mise en place des chantiers écoles dans le cadre de la convention de partenariat avec la SNCF et RFF,- collecter les données sur les chantiers écoles et les organiser dans le cadre de l'observatoire régional,
- participer au développement des jardins d'insertion dans le cadre du collectif des jardins d'insertion franciliens.

Le CNLRQ Ile-de-France

Les Régies de quartier franciliennes travaillent, pour la quasi-totalité d'entre elles, sur les territoires prioritaires de la Politique de la Ville. Les Régies associent des représentants des habitants, de leurs associations, des élus des collectivités locales, des logeurs sociaux et des acteurs du développement local. Les habitants sont placés au cœur du projet Régie de quartier. En Ile de France, on dénombre 33 Régies de quartier labellisées et 5 projets émergents.

Le COORACE Ile-de-France

Le COORACE Ile de France rassemble 33 SIAE (AI, ASP; ACI, ETTI) sur la région. Il accompagne les adhérents dans les projets de développement et de création d'activités, dans la mise en place de la certification « la démarche qualité CEDRE », dans la professionnalisation de salariés (permanents et intervenants) à travers différentes actions. Le COORACE IDF représente ces structures auprès des pouvoirs publics et contribue à l'élaboration des politiques publiques, de l'emploi et de l'intégration sociale.

La FNARS Ile-de-France

L'Association Régionale FNARS Ile-de-France (Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale), créée en 1985, rassemble 150 associations œuvrant pour l'inclusion sociale. Ces associations gèrent 250 établissements et services dont par exemple : des Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS), des ateliers et des chantiers d'insertion,... et mènent des actions dans les domaines de l'accueil, de l'hébergement, de l'insertion, de la santé, de la culture, de la citoyenneté.

Leur objet commun est d'agir pour tous les publics en difficulté et de réfléchir ensemble sur l'évolution des moyens pour l'insertion, en favorisant l'expression, la promotion et l'autonomie des personnes accueillies.

38 associations du réseau portent 57 Structures d'Insertion par l'Activité Economique conventionnées qui emploient des salariés en insertion et les accompagnent dans un parcours de retour à l'emploi. Un quart de ces structures travaillent dans le domaine de l'environnement (espaces verts, maraîchage, recyclage...).

La FNARS Ile-de-France représente ses adhérents auprès des services de l'Etat, des collectivités territoriales et d'autres partenaires. Elle pèse sur les décisions publiques, les lois et les mesures de lutte contre l'exclusion, elle interpelle ses partenaires publics, privés, associatifs sur : les droits des usagers, l'évolution des politiques sociales, la pérennité des dispositifs de l'Insertion par l'Activité Economique...

La FNARS Ile-de-France forme... conseille.... propose... au niveau régional, diverses sessions de formation destinées aux cadres et acteurs associatifs, salariés et bénévoles. Elle exerce une fonction de conseil auprès de ses adhérents, elle leur apporte une assistance technique et elle favorise les transferts de savoir-faire entre eux. Elle soutient les associations dans leurs projets.

L'UREI Ile-de-France

L'Union Régionale des Entreprises d'Insertion, association loi 1901, fédère 65 EI/ETI et représente le réseau francilien dans son ensemble auprès des pouvoirs publics, collectivités territoriales, des partenaires économiques et sociaux et au sein des autres réseaux de l'insertion par l'activité économique.

Le réseau francilien, soit 158 entreprises d'insertion par la production ou par le travail temporaire, emploie 4 500 salariés, environ 1 500 ETP d'insertion. Ce sont des salariés de droit commun qui bénéficient d'un contrat à durée déterminée pendant 24 mois maximum et d'un encadrement technique assuré par des professionnels en situation de travail.

Ces entreprises couvrent de nombreux secteurs d'activité parmi lesquels le secteur « espaces verts et paysages » est représenté par 25 structures.

L'UREI offre un plateau technique et juridique permanent à ses adhérents, forme les permanents des entreprises d'insertion, favorise la professionnalisation des pratiques (démarche de labellisation des pratiques sociales QUALIREI), forme les futurs dirigeants au sein de cycles universitaires et de formation continue, accompagne et informe les porteurs de projets dans leur démarche de création. L'UREI, centre ressources, alimente et gère l'observatoire régional des entreprises d'insertion.

Contacts :

Emmanuel CHANSOU – Chargé de la coordination et du développement – 01.75.44.90.02

Fatou KASSÉ-SARR – Relations Presse – Tél : 01. 75.44.90.06 - 06 16 58 92 81 – fatou.kasse-sarr@reseau-gesat.com

www.reseau-gesat.com

Le Réseau Gesat a reçu le 28 mai dernier le 1er Prix des Trophées de l'Innovation, Catégorie Services, au salon SISEG-Proseg. Cette distinction salue la gamme de solutions proposée par le Réseau Gesat, afin de faciliter les relations entre le secteur protégé et adapté et les entreprises et institutions soumises à la loi 2005 sur le handicap.